



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 11 mars 2022

# Décès de Laurent VIMONT - Réaction de la FNAIM

La Fédération nationale de l'immobilier a appris avec une profonde tristesse le décès de Laurent VIMONT.

Jean-Marc TORROLLION s'est ainsi exprimé : « *C'est un choc. Avec Laurent VIMONT, c'est une très grande figure de l'immobilier qui disparaît. C'était un entrepreneur reconnu et un grand patron. Son action déterminée a permis à Century 21 de devenir le puissant réseau d'agences immobilières qu'il est aujourd'hui, et son décès suscite une émotion vive dans ses rangs. Laurent était un homme remarquable et engagé, un leader inspirant pour les agents immobiliers Century 21. Sa vision et son expertise manqueront à l'immobilier ; sa passion et sa générosité manqueront à ceux qui ont eu la chance de le croiser.* »

La Fédération nationale de l'immobilier s'associe à la peine de ses confrères de la famille Century 21 et adresse ses plus sincères condoléances aux proches de Laurent VIMONT.



@jmtorrollion  
@FNAIM

### À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier reconnue représentative dans la branche de l'immobilier avec plus de 43 000 salariés. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales. La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. A travers son École Supérieure de l'Immobilier, elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur. Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. À la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).



Contact Presse :  
Galivel & Associés – [galivel@galivel.com](mailto:galivel@galivel.com) - 01 41 05 02 02  
Carol Galivel : 06 09 05 48 63  
Valentin Eynac : 06 03 62 45 34